*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 23 janvier 2024

« Pour le Puy-de-Dôme, l'agriculture n'est pas un problème, mais une des solutions à notre avenir », Lionel Chauvin,

Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Deuxième département de la région Auvergne-Rhône-Alpes en surface agricole, le Puy-de-Dôme compte sur l'agriculture comme secteur-clé pour la vitalité de ses territoires. Récemment distinguée par le prix de la Marianne d'Or 2023, la politique agricole du Département du Puy-de-Dôme initiée par Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental, dans le cadre du plan stratégique départemental Horizon 2030, soutient les agriculteurs dans les temps difficiles que traverse la filière. Le Conseil départemental a permis en effet la mise en place d'une politique volontariste, en dehors de ses compétences obligatoires, en faveur de l'agriculture, la sylviculture et l'alimentation pour promouvoir un modèle d'aménagement du territoire et de développement agricole et forestier vertueux, collectif, solidaire et partenarial. L'agriculture et la sylviculture couvrent 80 % du territoire puydômois, avec plus de 5 700 exploitations agricoles et 270 000 ha de surfaces boisées: il faut protéger ces atouts de notre territoire et être solidaires avec ces acteurs que nous avons à cœur d'accompagner.

Le Puy-de-Dôme compte plus de 5 700 exploitations agricoles qui valorisent 50 % de l'espace départemental. Ces acteurs sont un élément indispensable de la vitalité de nos territoires et le Conseil départemental a donc, en dehors de ses compétences obligatoires, développé une méthode originale grâce à un groupe de travail réunissant des agriculteurs représentant différentes productions et différents secteurs géographiques afin de co-construire une politique correspondant aux attentes et aux besoins exprimés. Ce soutien à la filière qui fait la fierté des Puydômois a permis, en complémentarité avec les aides apportées par la Région, de développer une politique complète d'accompagnement de la profession, en réponse aux besoins exprimés et avec l'objectif de promotion d'un modèle de développement solidaire.

Avec un budget mobilisé de plus 60 millions d'euros, le Département du Puy-de-Dôme

* Logo institutionnel affiché à l'envers, en référence à l'action menée depuis mi-novembre par les Jeunes Agriculteurs , qui vise à retourner les panneaux d'entrée et de sortie de communes françaises. Cette action symbolique est aussi une manière pour le Département de rappeler sa mobilisation quotidienne pour soutenir les agriculteurs de son territoire.

Le Conseil départemental :

- **fait le pari des jeunes agriculteurs,**
- **préserve les espaces agricoles,**
- **consolide les circuits courts.**

accompagne l'agriculture et la sylviculture avec des mesures opérationnelles alliant proximité, équité et innovation depuis le 1er janvier 2023. Cet accompagnement des agriculteurs favorise notamment :

- l'installation pour conserver l'attractivité et le dynamisme de nos territoires, avec déjà plus de 690 projets agricoles et sylvicoles accompagnés et plus de 40 jeunes agriculteurs aidés dans leur installation,

- la structuration et la préservation des espaces agricoles et forestiers qui sont un atout de notre département,

- le soutien et le développement des liens producteurs-consommateurs contribuant à redonner une image positive de l'agriculture et de la sylviculture,

- un approvisionnement de qualité et de proximité notamment en restauration collective avec Agrilocal,

- l'innovation en construisant une ferme légumière et maraîchère en régie départementale pour l'approvisionnement de nos collèges.

Le Département protège les acteurs qui font du secteur agricole et sylvicole un atout majeur de nos territoires qui profite à tous. « Pour le Puy-de-Dôme, l'agriculture n'est pas un problème, mais une des solutions à notre avenir » (Lionel Chauvin).

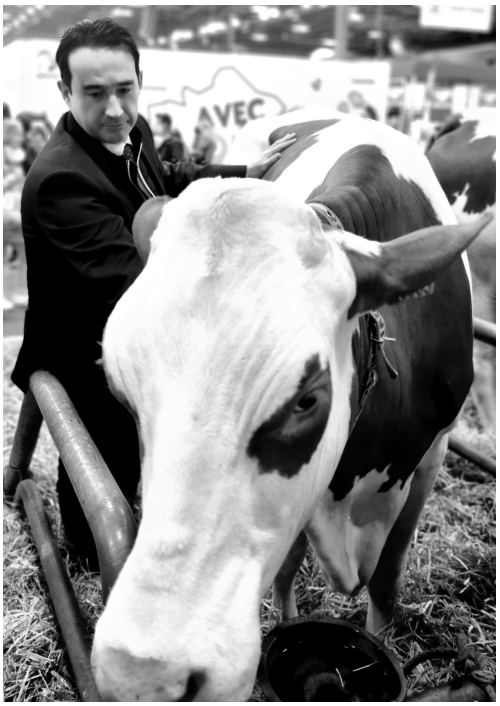

Info +

L'agriculture et la sylviculture couvrent 80 % du territoire puydômois. Elles sont des ressources économiques majeures et des composantes essentielles du développement territorial et des paysages puydômois :

- plus de 5 700 exploitations agricoles qui valorisent 50 % de l'espace départemental (2e département AuRA en surface agricole - une perte de 22 % d'exploitations en 10 ans)
- près de 270 000 ha de surfaces sont boisées (34 % du territoire puydômois).

Le Département du Puy-de-Dôme mobilise donc plus de 60 millions d'euros en faveur de l'agriculture et de la forêt, soit une hausse de plus de 38 % par rapport à la programmation précédente, dont 37 millions d'euros en investissement, 9,555 millions d'euros en fonctionnement et plus de 14 millions d'euros Feader mobilisé en contrepartie.

Avec les nouveaux dispositifs mis en place par le Conseil départemental pour l'agriculture, ce sont:

- 690 projets agricoles et sylvicoles accompagnés
- 40 jeunes agriculteurs aidés dans leur installation.